

MAIRIE DE LE PLESSIER SUR BULLES  
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 FEVRIER 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 11

Convocation : 18/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq février à 17 H 00, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Hervé PAUCELLIER, Maire de la Commune.

**PRESENTS** : Mr Hervé PAUCELLIER, Mme Béatrice DUMONTE, Mr Thierry PARIS, Mr Romaric PAUCELLIER, Mr Philippe POLLET, Mr Joël POLLET, Mme Madeline DOUA, Mme Emilie FERRE, Mr Michaël DUVAL, Mme Chantal FORGE.

**ABSENT EXCUSE** : Mme Christelle GETER donne pouvoir à Mr Hervé PAUCELLIER.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mr Michaël DUVAL

**APPROBATION DE LA SEANCE DU 11 JANVIER 2021**

Monsieur Joël POLLET demande le retrait des questions diverses n'ayant pas été mise à l'ordre du jour de la séance du 11 janvier.

La séance du 11 Janvier 2021 est approuvée.

**COMPTE DE GESTION 2020 DU TRESOR PUBLIC APPROBATION**

Le compte de gestion du receveur du Trésor Public est conforme au Compte Administratif 2020. Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2020.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Lecture du compte administratif 2020 dont les résultats sont les suivants :

- Dépenses de fonctionnement :	128 996.68€
- Recettes de fonctionnement :	174 705.91€
- Résultat exercice section de fonctionnement	45 709.23€
- Report n-1	341 590.14€
- Dépenses d'investissement :	3 265.63€
- Recettes d'investissement :	12 331.29€
- Résultat exercice section d'investissement	9 065.66€
- Report n-1	27 303.04€
- RAR Dépenses	7 650.00€
- Résultat de clôture exercice 2020	423 668.07€

Monsieur le Maire sort de la salle Mr Philippe POLLET, doyen d'âge procède au vote.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le compte administratif 2020.

Le Conseil Municipal après avoir entendu la lecture du compte administratif 2020 et pris note des résultats de l'exercice 2020 décide de reprendre au 001 la somme de 36 368.70€ et la somme de 387 299.37€ au 002.  
Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **SUBVENTION ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire propose le vote des subventions de l'article 6574.

<b>AMICALE DES LOISIRS</b>	<b>300.00 €</b>
<b>STE CHASSE</b>	<b>300.00 €</b>
<b>ECOLE</b>	<b>350.00 €</b>
<b>ASSOCIATION BULLES DE GNOMES</b>	<b>150.00 €</b>

Une somme de 1100.00 € sera inscrite à l'article 6574 du Budget primitif 2021.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal approuve, les conseillers municipaux concernés ne participent pas au vote.

### **DEVIS EUROVIA ENTRETIEN VOIRIE AVEC LA CCPP**

Monsieur le Maire fait part du devis reçu de la Société EUROVIA pour l'entretien des revêtements de sol qui s'élève à 18 099.34€ et propose d'inscrire cette somme au budget 2021.

Après délibération à l'unanimité le Conseil approuve la totalité du devis

### **INFOS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu une réponse du sénateur BACHER suite à sa visite pour le problème du radar qu'il a soumis au Préfet, celui-ci lui a répondu que tout allait bien, Monsieur le Maire a renvoyer un autre courrier pour signaler que c'est de la route communale qu'il s'agit.

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu un courrier et une plainte pour des dépôts sauvage à Coiseaux, Monsieur le Maire va contacter l'union des maires pour répondre.

Monsieur Thierry PARIS demande de proposer à Mr LAFFINEUR de garer son camion derrière la chapelle. Il suggère l'aménagement d'un parking pour le cimetière.

Monsieur Thierry PARIS demande un retour sur la commission des impôts qui a eu lieu, Monsieur le Maire fait un résumé des différents points abordés.

Monsieur Thierry PARIS demande les disponibilités de la salle, Monsieur le Maire lui répond qu'il n'a pas de nouvelles informations et que les conditions restent identiques.

Monsieur Thierry PARIS trouve dommage de ne pas avoir fait travailler le boulanger qui passe dans la commune lors de la distribution des tartes aux aînés, Monsieur le Maire lui répond que ce sujet ne concerne pas la commune mais l'Amicale des Loisirs.

Madame Béatrice DUMONTE propose de faire passer un mot de rappel dans les boîtes à lettre pour l'élagage et l'entretien des trottoirs.

Monsieur Philippe POLLET soumet le problème de stationnement rue de bulles, Monsieur Thierry PARIS propose de cibler les contrevenants.

Monsieur Michaël DUVAL fait part de l'encombrement de lanternes dans le bâtiment communal, il est envisagé de les proposer à vendre.

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée à 18H15.